

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 JANVIER 2010

Terrains Le Vivier

Le Conseil a décidé d'acquérir les terrains de Mr et Mme Bouron, situés entre la route de Talmont et la route des Sorinières, d'une superficie d'environ 5 ha 40.

Le Cabinet Susset sera mandaté pour effectuer le bornage et réaliser les premières esquisses d'un futur lotissement.

En effet, il n'y a plus à ce jour de terrains disponibles sur la Commune. Cette acquisition va permettre de faire face aux nouvelles demandes de construction.

La Poste

Compte tenu que les facteurs devraient rester durablement à Nieul, la Commune, propriétaire des locaux, va engager des travaux qui consistent en la réfection de la couverture, le changement des ouvertures du rez-de-chaussée, le remplacement de la chaudière, l'accès handicapés ainsi que le bitumage du parking.

Un maître d'œuvre sera sollicité pour établir des plans, évaluer le montant des travaux et en assurer le suivi.

La Poste, quant à elle, prendra en charge l'aménagement intérieur.

Demandes de subventions

Une demande de DGE sera présentée pour le changement du chauffage à l'école publique ainsi que pour la rénovation du préau.

Une demande de subvention sera également sollicitée au titre des amendes de police pour l'aménagement du carrefour, face au centre commercial.

Eclairage public

Les travaux de maintenance de l'éclairage public s'élèvent à 4.124,50 € pour :

. 4 visites par an, (1 visite d'entretien systématique annuelle et 3 visites d'entretien au sol)

. le remplacement systématique des lampes et 365 points lumineux à contrôler

Une convention sera passée avec le SyDEV.

Travaux rue de la poste

Les travaux de sécurisation du réseau électrique représentent une participation communale de 15084 € sur un montant de 64699 €

Les travaux d'éclairage liés à l'effacement de réseaux, quant à eux, représentent une participation de 111408 € sur un montant de 16297 €

Deux conventions seront passées dans ce sens avec le SyDEV pour engager les travaux.

Maison Bureau

Suite au décès de Mme Léa BUREAU les héritiers ont mis la maison en vente sise 2, rue Bertrand Lhotellier. Cette maison intéresse la Commune afin de sécuriser le carrefour. Une offre conforme à l'estimation du service du Domaine a été faite auprès du notaire pour un montant de 90.000 Euros.

Compte tenu de l'incertitude du dégazage des anciennes cuves à essence, tous les frais liés à l'opération de dépollution seront déduits du prix.

Rond-point route d'Aubigny

Des travaux seront entrepris par la SYOTRA pour résorber la flaque se trouvant à proximité.

Impasse des Violettes

Afin de faciliter la sortie de l'école publique, en accord avec les parents d'élèves et les enseignants, la municipalité avait autorisé la sortie des enfants par l'impasse des Violettes.

Des riverains ont écrit pour se plaindre de l'incivilité des parents qui roulent vite et se garent devant les garages.

Monsieur le Maire propose que cette question soit abordée au prochain conseil d'école.

Panneaux photovoltaïques

Une étude va être lancée pour la pose de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux. L'installation dépendra de l'exposition et de la rentabilité de cette opération qui sera organisée par le SyDEV.

TNT

Il est confirmé que la coupure du signal analogique aura bien lieu le 18 mai prochain.